



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Monit
belg



19089094

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 JUIN 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0452.868.452

Dénomination

(en entier) : **A ZERO**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : place de l'Université 16 à 1348 Ottignies - Louvain-La-Neuve
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert du siège social

Le 20/05/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé à l'unanimité les points suivants:

A. Transfert du siège social :

Le siège social est transféré chaussée de Nivelles 167 à 7181 Arquennes.

D. Procuration

L'Assemblée décide de donner procuration à ACOFISCO GROUP S.A., BCE 0826.213.831, rue Colonel Bourg 127-129 à 1140 Evere, représentée par son Administrateur Délégué, Donald Draguez Tripels de Hault, afin de procéder à la publication du présent Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire aux Annexes du Moniteur belge.

Donald Draguez Tripels de Hault,
Administrateur-Délégué
Acofisco Group SA,
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/05/2019.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature